

L'Adresse—M. Malépart

une des premières leçons qu'on apprend, c'est de ne jamais offrir au témoin l'occasion de s'expliquer. Et vous me faites cela aujourd'hui, je vous en remercie.

Sur cette déclaration dans la presse canadienne, monsieur le Président, j'ai eu l'occasion de faire une entrevue le lendemain à une émission de radio où j'ai dit exactement ceci: «La déclaration était incomplète. Incomplète en ce sens qu'elle disait...

Des voix: Oh! Oh!

M. Charest: Je ne contrôle pas ce qui est écrit dans les journaux, monsieur le Président, mais la personne qui a fait l'entrevue vous le dira. La déclaration disait ceci, et cela va intéresser mon collègue de Montréal—Sainte-Marie: «Les jeunes n'ont pas à se faire dicter par qui que ce soit les grandes questions qui les intéressent.» et je tire cela d'une expérience personnelle. Lorsque j'ai commencé en politique, certaines personnes ont voulu me dire: «Occupe-toi des questions d'environnement, occupe-toi des questions de paix, parce que cela concerne les jeunes.» Eh bien, ce n'est pas vrai! Je vous dirai, cher collègue de Montréal—Sainte-Marie, que les jeunes s'intéressent à toutes les grandes questions, et le message que j'ai à leur donner c'est qu'ils ont le choix. Ce n'est pas vous ni personne d'autre qui ont à leur dire quels sont les sujets qui les intéressent. Si c'est la paix et le désarmement, eh bien, ce sera leur choix. Et si c'est l'emploi, ce sera leur choix. Mais c'est à eux, et l'invitation leur est faite parce qu'ils ont le droit, c'est à eux, dis-je, à choisir les débats dans lesquels ils veulent participer et ils doivent savoir qu'ils ont le droit fondamental de participer à ces débats-là.

Je vous demanderai, pour poursuivre sur votre deuxième question: Lorsqu'on fait les comparaisons aux pays de l'OCDE, cela nous place dans un contexte mondial, alors que le Canada fait compétition dans un contexte mondial. Mais le discours du Trône, si vous avez pris le temps de le lire, dit de façon explicite que le taux de chômage des jeunes au Canada n'est pas acceptable. Il reste toujours que si vous voulez être objectif et essayer de vous soulever, soulever ne serait-ce qu'un demi-pouce, ne serait-ce qu'un millimètre, au-delà de votre partisanerie, vous admettez avec nous que le taux de chômage chez les jeunes a baissé; vous admettez avec nous que ce qu'il faut faire, c'est de la formation et de la reformation pour les jeunes, ce que votre gouvernement n'a pas fait, ce que votre gouvernement, pour toutes sortes de raisons que j'ignore, et je ne veux pas juger, mais ce que votre gouvernement n'a pas fait et ce que ce gouvernement-ci, lui, a choisi de faire.

Alors, montrez-nous de quelle façon le parti libéral fédéral du Québec fait face aux vrais problèmes de l'avenir. De quelle façon? Que proposez-vous aux jeunes à l'exception de vous lever à la Chambre, jour après jour, pour dire non à toutes sortes de nouvelles propositions, à toutes sortes d'innovations que ce gouvernement-ci propose?

• (1630)

[Traduction]

M. Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, je voudrais parcourir un secteur en particulier que le ministre d'État à la Jeunesse (M. Charest) a abordé. Je crois qu'il pourrait infléchir la politique du gouvernement dans ce secteur au cours des prochains mois.

Le gouvernement a du mal à combler les besoins des Canadiens à cause des crédits limités disponibles dans les divers secteurs. C'est certes vrai en ce qui concerne la Politique de planification de l'emploi. Cela l'est aussi dans le cas des programmes d'emplois d'été pour les étudiants et les jeunes. Cela étant, je voudrais demander au ministre de participer lui-même à l'élaboration du programme Défi 87. Je l'invite à s'y mettre sans tarder pour qu'on connaisse assez longtemps à l'avance les exigences du programme, pour que les formulaires de demande soient prêts et pour avoir assez d'argent. Ainsi, nous éviterons les situations comme celle qui s'est produite dans ma circonscription le printemps dernier. En effet, nous manquons de crédits et il nous a fallu répartir l'argent parcimonieusement entre les divers groupes. L'exemple de la Chambre de commerce de la région de Nipigon me vient immédiatement à l'esprit. Celle-ci n'a pas pu offrir les services d'information qu'elle avait prévus dans le cadre de Défi 86.

Des professeurs de l'Université Lakehead espéraient fournir aux jeunes des emplois des plus stimulants. L'échéance tardive fixée pour la présentation des demandes et la lenteur avec laquelle ces dernières ont été étudiées ont toutefois empêché Défi 86 d'être aussi efficace qu'on le souhaitait.

Je prie le ministre de me répondre brièvement. Je l'invite même à veiller à ce qu'on dispose de crédits suffisants, afin que le programme de cette année réponde mieux aux besoins des jeunes.

M. Charest: Monsieur le Président, en guise de réponse, je remercie le député d'avoir reconnu qu'il s'agit d'un bon programme. En ce qui concerne les difficultés d'ordre bureaucratique, je signale qu'elles sont tout à fait normales quand on applique un nouveau programme. Si nous voulons nous lancer dans de nouvelles initiatives et trouver de nouvelles solutions à nos problèmes, acceptons le fait qu'un démarrage est toujours difficile. Nous allons nous améliorer. Je sais gré au député de m'avoir signalé ce problème. Nous allons examiner le rapport qu'on doit nous présenter à ce sujet.

Quant au financement de Défi 87, j'ignore ce qui arrivera; je l'ai dit dès le début, je ne veux rien tenir pour acquis. Nous allons d'abord étudier Défi 86, pour voir quelles conclusions nous devons en tirer. Nous prendrons ensuite les décisions qui s'imposent en temps et lieu. J'espère avoir de bonnes nouvelles à communiquer à la Chambre à cet égard.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et commentaires est maintenant terminée. La parole est à l'honorable député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart)

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, je prends la parole en réponse à l'Adresse du discours du trône. Tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour votre nomination de président suppléant, mais je suis persuadé que je vais être le seul à la Chambre pour dénoncer ce qui s'est passé une certaine nuit, et l'hypocrisie que le premier ministre (M. Mulroney) veut nous faire accroire qu'il a révolutionné le Parlement, qu'on a élu démocratiquement les présidents. Si cela était la vérité, mon collègue Marcel Prud'homme ferait partie des présidents de la Chambre et non prendre un ancien ministre déchu pour le nommer vice-président adjoint, monsieur le Président.